

RÉGION
02/09/2021

Dominique avait été arrêté lors d'un contrôle Covid, la nuit, à Paris

A.B.



Dominique Van Avermaet, le restaurateur liégeois qui dirige « La Capitainerie », avait été placé en garde à vue, le 14 mars dernier, lorsqu'il avait été arrêté, près de Paris, en possession d'une importante somme d'argent placée dans le vide-poches de sa voiture. Pour la justice française, des indices de blanchiment existaient puisqu'il est interdit d'avoir sur soi (ou dans sa voiture), une somme excédant les 9.999€.

Cette histoire rocambolesque, digne d'un mauvais Julie Lescaut, avait débuté le 14 mars lors d'un contrôle Covid près de Paris. En effet, Dominique circulait en voiture en dehors du couvre-feu décrété par les autorités françaises, en pleine crise sanitaire. Le véhicule était également immatriculé en Belgique alors que les voyages non-essentiels étaient interdits, toujours pour les

mêmes raisons. Tous les éléments étaient donc réunis pour que Dominique fasse l'objet de vérifications.

Lors de cette interpellation, Dominique était accompagné de Mohamed, bien connu du monde judiciaire. L'importante somme d'argent rangée dans la boîte à gants mettait la puce à l'oreille des enquêteurs qui suspectaient le Liégeois de blanchir de l'argent.

Entendu par les enquêteurs, Dominique a déclaré qu'il avait participé à un tournoi de poker près de Madrid et qu'il y avait remporté une importante somme d'argent, en cash évidemment. Et lorsqu'il avait été contrôlé, près de Paris, il remontait en Belgique avec son « prize money ».

3 ans de prison

Après 48 heures de garde à vue, et sur base d'une forme de comparution immédiate, Dominique Van Avermaet avait été condamné à trois ans de prison ferme et écroué à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy, dans les Yvelines. Un avocat commis d'office qui devait défendre une cinquantaine de dossiers assurait la défense du restaurateur liégeois qui avait tenté, tant bien que mal, de prouver qu'il était un restaurateur connu à Liège et qu'il dirigeait plusieurs beaux établissements.

À Liège, les rumeurs les plus folles avaient dévasté la famille de Dominique Van Avermaet restée à Liège : on l'accusait d'avoir été arrêté dans le cadre d'un trafic de drogues. Une version que tant sa famille que son avocat, M e Zevenne, démentaient.